— Mercredi dernier, S. M. I. le Sultan a quitté son palais de Tcheragan pour aller habiter celui de Beylerbey durant la belle saison.

A cette occasion il y a eu rikiab, aujourd'hui, au palais impérial de Beylerbey.

Il est d'usage qu'un fonctionnaire, démis de ses fonctions, fasse, dans les trois jours qui suivent cet acte, une visite aux ministres de la Porte. Lundi dernier Méhémed-Ali pacha, ex-ministre de la guerre, s'est rendu, à cet effet, à la Porte où il a reçu l'accueil le plus empressé.

Ismaïl-Bey effendi, nommé, en dernier lieu, inspecteur général des provinces danubiennes, doit partir après-demain à bord d'un bateau à vapeur de l'état que la Porte met à sa disposition, pour se rendre à son poste.

— Nous avons annoncé dans une de nos précédentes feuilles qu'on allait procéder bientôt à une remise en état de la maison de la capitale. Une commission de cinq membres vient d'être nommé, à cet effet, au ministère de la police.

— M. le comte de Pontalès, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse, ayant obtenu un congé de son gouvernement, doit partir aujourd'hui pour Berlin, à bord du bateau à vapeur autrichien. A l'occasion de son départ, M. le comte de Pontalès, accompagné des personnes de sa mission, s'est rendu jeudi dernier au palais impérial de Beylerbey, où a été reçu en audience par S. M. le Sultan, qui a fait un accueil plein d'affabilité. En l'absence de M. le comte de Pourtalès, M. le comte de Rosemberg, premier secrétaire de la légation, remplira les fonctions de chargé d'affaires.

— M. Edouard Blondeel de Cuellebrug, chargé d'affaires de Belgique à Constantinople, et qui, par ordonnance royale du roi Léopold, doit remplir simultanément les mêmes fonctions près la cour de Grèce, doit partir aujourd'hui pour Athènes, à bord du bateau à vapeur de Trieste, pour remettre à S. M. hellénique ses lettres de créance. M. Blondeel est accompagné de M. Rhasis, drogman de la légation, et, en son absence, les affaires seront confiées à M. le comte du Val de Beaulieu, premier secrétaire.

— Mme Titoff, épouse de M. Titoff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie, doit également s'embarquer sur le même paysocephe pour se rendre en Italie dans l'intérêt de sa santé.

— Avant hier, lady Canning a quitté, avec ses enfants, l'hôtel de l'ambassade, à Péra, pour aller habiter sa maison de campagne de Thérapia. Sir Stratford Canning s'y est rendu aujourd'hui.

— M. Titoff a également quitté ces jours derniers son habitation d'hiver pour aller habiter celle d'été à Buyukdéré.

— M. le baron Tecco, ministre de Sardaigne, ayant obtenu un congé de son gouvernement, doit quitter constantinople, dans la première quinzaine de juin, pour se rendre à Turin.

— On nous écrit des Dardanelles, le 21 mai:

« Le 16 du courant, sont arrivés d'Alexandrie à bord du bateau à vapeur le *Pervaz Bahri*, Hafredin pacha et Rieen pacha employés au service du gouvernement égyptien. Vendredi prochain, ils seront admis en libre pratique et continueront ainsi leur route pour la capitale à bord du même bateau.

» Hier, est parti pour Constantinople, à bord du bateau à vapeur égyptien le *Reschid*, Mehmet Ali bey, aide de camp de Méhémet-Ali pacha.

» Le bateau à vapeur du Pacha d'Egypte, *Misri-Bahri* est arrivé, le 19 courant, de Rousse, ayant à bord 90 émigrés bongrois. Hier, ils ont été embarqués à bord du bateau à vapeur anglais le *Sultan*, pour être conduits à Malte et de là à Londres.

» S. A. le grand duc Nicolas-Ferdinand-Pierre, successeur du duché d'Oldenbourg, et héritier présomptif de la couronne de Danemark, est attendu aux Dardanelles d'un moment à l'autre. Des préparatifs sont déjà faits pour recevoir S. A. qui doit arriver de Grèce à bord du bateau à vapeur du gouvernement grec l'*Othon*, et ira visiter les provinces de Troie et de là se rendra à Constantinople pour continuer sa route pour Oldenbourg, par voie de Galatz.»

— S. A. le grand-duc Nicolas-Ferdinand-Pierre d'Oldenbourg est arrivé hier à Constantinople à bord du bateau à vapeur du gouvernement grec l'*Othon*.

En donnant la pointe du Sérail, l'*Othon* a fait le salut d'usage qui lui a été rendu par les batteries de Top-Hané.

A son débarcadère, S. A. a été reçue par le personnel de la légation hellénique, qui l'a accompagnée jusqu'à l'hôtel de cette légation, où des appartements avaient été préparés pour la recevoir.

Ce matin, Kiamil bey, introducteur des ambassadeurs, est allé complimenter le grand-duc, de la part de la Porte, sur son heureuse arrivée, et cette après-midi, S. A., accompagnée de sa suite, s'est rendue au palais impérial de Beylerbey, pour être reçue en audience par S. M. le Sultan.

— Après avoir purgé sa quarantaine aux Dardanelles, Mehemed Ali bey, un des plus jeunes fils de feu Mehemed Ali pacha d'Egypte, est arrivé jeudi dernier à Constantinople, à bord du bateau à vapeur le *Rachid*, et s'est rendu de même jour auprès de S. M. I. le Sultan qui lui a fait l'accueil le plus gracieux.

Mehemed Ali bey doit continuer ses études à Constantinople.

— Ainsi que nous l'avions annoncé dans une de nos précédentes feuilles, Kémal éfendi, inspecteur général des écoles primaires et secondaires de l'Empire, est arrivé avant-hier à Constantinople sur le paquebot-poste le *Télémaque*, après avoir honorablement rempli la mission de visiter les meilleurs établissements d'instruction de l'Europe, dans l'intérêt des progrès de l'enseignement en Turquie.

— Jeudi dernier, M. le comte de Bacalot, premier secrétaire de la légation de la République française, est arrivé à Constantinople à bord du bateau à vapeur le *Télémaque*.

A bord du même bateau, se trouvait M. Eugène Boré, directeur du collége de Bebek, qui était absent de Constantinople depuis près d'un an. Tout le monde connaît, depuis bien longtemps, les éminentes qualités morales et intellectuelles de M. Boré, et l'on peut dire sûr que les études du collége de Bebek recevront de son habile direction une vive et utile impulsion.

— M. Cor, premier drogman de la légation de la République française, qui, depuis près d'un an, se trouvait en France en vertu d'un congé de son gouvernement, est arrivé mardi dernier à Constantinople, par le bateau à vapeur de Galatz.

— Ali éfendi, premier secrétaire de la mission ottomane de Berlin, est arrivé mardi dernier à Constantinople par le bateau à vapeur de Galatz.

Ali éfendi a reçu du roi de Prusse le grand-cordon de l'Aigle rouge pour Ali pacha, ministre des affaires étrangères, et la croix de commandeur du même ordre pour Emin éfendi, premier drogman du divan, à l'occasion de l'heureuse conclusion de l'affaire de Damas que nous avons fait connaître à nos lecteurs il y a quelque temps.

— Rois éfendi, un des meilleurs employés du bureau de traduction de la Porte, doit partir demain pour les Dardanelles, chargé de faire une enquête sur une affaire qui s'est élevée entre un sujet de la Porte et un sicilien.

M. Graziani, drogman de la légation de Naples, se rend également aux Dardanelles pour la même affaire.

— M. Arzumen, membre du bureau de traduction de la Porte, qui s'était rendu en mission, ces jours derniers, à Ghemlek et de là aux Dardanelles, est arrivé hier à Constantinople à bord du *Tahiri-Bahri*.

— Le Prince Nicolas Soutzo, auteur du livre des *Notions statistiques de la Moldavie*, si rempli d'intérêt et dont nous avons commencé le compte-rendu que nous finirons dans un de nos prochains numéros, occupait, depuis plus d'un an, le poste de chef du département de la justice, en Moldavie, avec toute la distinction et l'approbation voulues dans l'accomplissement de ses devoirs. Nous apprenons avec regret qu'il a donné sa démission; sans connaître les motifs de cette résolution, nous ne craignons pas de dire qu'ils ne peuvent avoir rien de contraire à la loyauté de son caractère et au dévouement que tout bon citoyen doit apporter toujours dans de sa démission, le Prince Grégoire Ghyka lui a adressé un office où il est pleinement rendu justice à ses hautes qualités. En voici le texte que nous lisons dans le *Zimbrul* :

« Depuis le jour de votre nomination au département de la justice, nous avons eu plus jours animé du désir de vous voir occuper ce poste le plus long-temps possible; nous avons espéré de la sorte qu'avec l'assiduité extraordinaire qui vous distingue, vous continueriez à développer les améliorations que vous avez déjà introduites dans cette branche de l'administration et dont nous vous avions témoigné notre satisfaction par un office. — Aussi est-ce avec le plus vif regret que, prenant en considération les raisons qui motivent votre démission, nous nous voyons obligé de l'accepter. A cette occasion, nous vous témoignons en même temps notre vive satisfaction pour le zèle, l'activité et la capacité toute louange que vous avez déployées pendant la trop courte durée de vos fonctions, et, nous basant sur l'appréciation des qualités qui vous distinguent, nous sommes convaincus que vous n'hésiterez pas, de même dans l'avenir, à consacrer vos lumières et vos capacités avec le même zèle et le même dévouement qui vous ont toujours guidé dans les véritables services que vous avez rendus à ses intérêts publics les plus essentiels. »

Le Prince Ghyka a également adressé l'office suivant au successeur du Prince Nicolas Soutzo, M. le Prince Ghyka :

« A l'occasion de la vacance du poste du département de la justice intervenue par la démission du Prince N. Soutzo, portant notre attention sur votre mérite, ayant pleine confiance dans votre capacité et dans l'expérience que vous avez acquise pendant votre service antérieur, nous avons cru devoir vous appeler aux fonctions susmentionnées. En conséquence, en vertu de cet office, nous vous nommons chef du département de la justice et nous aimons à espérer que, dans cette circonstance aussi vous vous empresserez à nous dénoter votre zèle et votre loyauté en veillant à ce que la marche des affaires judiciaires soit conforme aux lois, et que de la sorte vous vous attiriez notre approbation. »

— La Moldavie fait tous les jours un pas de plus dans la voie du progrès ou par l'imitative du boyard, ou par celle des citoyens. La preuve en est dans le *Zimbrul* que nous venons de citer, et où nous lisons les lignes suivantes :

« Une souscription a été ouverte pour établir un comité d'encouragement pour la reproduction et l'amélioration de la race des chevaux à Yassy.

» Les souscripteurs s'étant réunis, ont élu un comité permanent composée de MM. le Hetman Nicolas C. Mavrocordato (feu président du comité) du Post. Alexandre C. Mavrocordato (remissier du comité); du Postel. Alexandre Constantin Stourza; du Postelnic Jean Chika, du Grand Comis Constantin Ghika, du Vornick Nicolas Milo et du Colonel Skeletti.

» Ce comité s'empresse de publier qu'à l'effet d'encourager la reproduction des chevaux, des courses annuelles sont instituées. Ces courses auront lieu le 1er dimanche de septembre dans les environs de Ya-sy.

» Les propriétaires qui voudront faire courir sont prévenus :

» 1° Que tout cheval qui devra prendre part aux courses devra être inscrit avant le 1er août 1851. L'inscription consiste à payer le prix d'entrée du cheval (3 ducats si c'est un cheval du pays, 6 ducats si c'est un cheval étranger). A faire inscrire sur le livre tenu à cet effet par le caissier du Comité, le nom, l'âge, la robe et le sexe du cheval.

» 2° Qu'il faudra s'adresser pour l'inscription des chevaux au Post. Alex. C. Mavrocordato, membre du Comité d'encouragement, demeurant chez son frère le Hetman Nicolas Mavrocordato.

— On nous écrit d'Yassi que le 11 mai, à 6 heures du matin, la garnison russe de cette ville, après avoir assisté à un service divin sur l'emplacement qui fait face au jardin public, s'est acheminée vers le Pruth. Le débouchement qui va trouver à Romano, venait d'arriver à Yassy et devait se mettre immédiatement en marche vers les frontières.

— S. M. I. le Sultan a daigné accorder aux fils de M. le G. Logothète Aristarchi les décorations en diamants du Nichan-Iftihar de troisième classe.

— Mercredi dernier, un concert a eu lieu à l'hôtel d'Angleterre, au bénéfice de M. Desiro. Mlles Penco, Isabella Bruschi, MM. Prudenzo, Parmegiani et F. Padovani, qui dirigeait l'orchestre, avaient bien voulu prêter à M. Désiro le concours de leur talent.

Cette soirée a été brillante et surtout fructueuse pour le bénéficiaire.

— M. Imberger, dont le cirque continue avec succès ses représentations, nous prie de prévenir le public qu'il donne des leçons d'équitation à un prix modéré, et qu'il se met à la disposition des familles pour préparer de petits feux d'artifice pour toute sorte de fêtes.

— Mardi prochain aura probablement lieu, au théâtre italien Naum, la première *soirée spirituelle* donnée par M. Berghèer, physicien de Hanovre. Les représentations de magie abstraite, sans le secours d'aucun appareil, et les problèmes métaphysiques de *clairvoyance* exécutés par Mme Berghèer, pendant lesquels, les yeux fermés, elle découvre sans le secours du mesmérisme ni du magnétisme, les secrets les plus cachés, ont obtenu le plus grand succès en Europe, et les journaux étrangers en font un grand éloge. Nous avons tout lieu de croire que ces soirées plairont également au public de Constantinople.

## NOUVELLES D'EUROPE.

### FRANCE.

*( Paris, 9 mai. )*

Le troisième anniversaire de la proclamation officielle de la République a été célébré le 4 à Paris, conformément au programme officiel; mais le ciel, peu d'accord cette fois avec le programme, n'a pas cessé d'inonder la capitale d'une pluie fine et persistante.

A six heures du matin des salves d'artillerie ont rappelé à la capitale que c'était un jour de fête publique. L'office divin du dimanche a été suivi de l'hymne d'*actions de grâce*. Un peloton de la garde nationale assistait dans chaque paroisse à cette cérémonie religieuse. A l'église métropolitaine, le préfet de la Seine, le préfet de police et trois ou quatre représentans du peuple formaient toute l'assistance officielle.

Malgré la fâcheuse disposition atmosphérique, on avait pu jusqu'à midi espérer un temps passable; mais une ondée est alors venue faire désespérer du reste de la journée.

Néanmoins une foule immense s'était portée aux Champ-Elysées et sur les deux rives de la Seine. La statue de Neptune, debout, son trident à la main, sur une immense coquille dorée et supportée par quatre gigantesques chevaux marins, offrait un coup d'œil assez satisfaisant. Ce groupe dominait deux masses de rochers entremêlés d'arbustes et que séparait un chute d'eau à la nelle on s'accordait généralement à reprocher son peu d'abondance. Les deux piliers adjacens du pont de la Concorde étaient surmontés d'un simulacre de fontaine à deux coupes, d'où devait jaillir le soir une pluie d'artifices. Les autres piliers du pont étaient garnis de corbeilles de fleurs.

La façade de l'Assemblée Nationale était ornée de trophées, de drapeaux, de guirlandes et de candélabres, ainsi que les deux décorations formant le demi-cercle à droite et à gauche, et consacrées l'une a la Justice, l'autre à la Force, dont les statues dominaient leurs frontons. Du pont des Invalides au pont National, des mats disposés de distance en distance faisaient flotter les drapeaux de toutes les nations du globe.

La place de la Concorde avait vu changer les coupes de ses fontaines en corbeilles de fleurs entremêlées de globes qui ont été illuminés le soir, et les divinités aquatiques qui entourent les vasques de ces fontaines étaient chargées de bouquets de verdure auxquels se rattachaient des guirlandes de verres sphériques et d'étoiles préparées pour l'illumination. Des guirlandes pareilles relevaient tout autour de la place des mats portant des trophées et des drapeaux.

L'avenue des Champs-Elysées, jusqu'au Rond-Point, était décorée de seize statues représentant des illustrations de la France monarchique : Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Richelieu, Mathieu Molé, Condé, Turenne Duguay-Trouin, Jean Bart, Corneille, Molière, Jean Goujon, Poussin, Klèber, Ney, Papin et Jacquart. Cette série de statues était terminée au Rond-Point par une statue colossale de la Victoire, placée sur la fontaine qui occupe le centre de cette partie des Champs-Elysées.

Vers trois heures de l'après-midi, la foule, malgré le mauvais temps, était immense; on remarquait au milieu de cette foule une grande quantité de figures provinciales, arrivées par les diverses lignes de chemins de fer; jamais peut-être Paris n'avait vu tant de parapluies déployés à la fois; c'était comme une mer mouvante dont le flux et le reflux, pendant quatre ou cinq heures, n'ont cessé d'envahir la place de la Concorde et les Champs-Elysées.

La nuit venue, on a tenté d'illuminer les divers appareils préparés d'après le programme, mais le mauvais temps en a tout à fait compromis l'éclat; quant aux illuminations particulières, elles étaient nulles.

Le feu d'artifice n'a pas eu plus de succès; les bouquettes, les fusées et les gerbes ont seules à peu près réussi.

---

M. Pradié a déposé l'amendement suivant sur la proposition relative à la responsabilité du Président de la république et des ministres :

« Il y aura haute trahison de la part du Président de la République et des ministres s'ils se font dissoudre, contrairement à la loi, les comités et les réunion qui auraient ostensiblement pour but de faire nommer Président de la République un candidat qui ne pourrait pas être appelé constitutionnellement à cette magistrature.

» Il y aura encore haute trahison dans le cas où le Président aurait pu observer contre les distributeurs de listes, ou de professions de foi, ou d'écrits de toute nature ayant le même but, les lois sur le colportage, et généralement toutes les autres lois destinées à réprimer de pareils actes. »

---

Dans la séance du 8 mai, l'Assemblée nationale a pris en considération, à une majorité de 382 voix contre 226, la proposition de M. Chapot, tendante à régler l'exercice du droit de pétition.

---

### ANGLETERRE.

Les journaux anglais que nous recevons sont presque exclusivement remplis de comptes-rendus et de détails relatifs à l'ouverture de l'Exposition.

Cette journée, qui avait mis en mouvement une masse de population plus considérable qu'aucune journée de l'histoire humaine l'ait jamais fait peut-être, s'est passée sans qu'on ait eu aucun accident sérieux à regretter.

Voici le discours prononcé par le prince Albert au nom de la commission royale :

« Que Votre Majesté daigne nous permettre à nous, commissaires nommés le 3 janvier 1850, par un acte de votre gouvernement, pour l'organisation de l'Exposition de l'industrie de toutes les nations, et postérieurement formés en corporation de la même année par une charte royale, de vous demander respectueusement la permission de mettre sous vos yeux une relation succincte de nos travaux jusqu'à ce jour heureux où l'Exposition va s'ouvrir sous les auspices de Votre Majesté.

» En vertu de l'autorité que Votre Majesté nous a gracieusement conférée, nous avons fait une enquête sérieuse sur toutes les matières qu'elle a daigné confier à nos recherches, c'est-à-dire, d'une part, le meilleur moyen d'introduire dans ce royaume les productions des colonies britanniques ainsi que celles des nations étrangères, d'autre part le choix de l'emplacement le plus convenable pour y établir l'Exposition; enfin la conduite générale de l'entreprise et la meilleure marche à suivre, soit pour déterminer la nature des récompenses à décerner, soit pour garantir la plus impartiale équité dans leur distribution.

» Pour accomplir ce que ces enquêtes, et pour accomplir les différentes tâches qui nous ont été assignés dans sa Charte d'incorporation, nous avons eu de fréquentes réunions du corps entier des commissaires; nous avons en outre confié la solution des nombreuses questions qui se rattachaient aux matières si variées de l'Exposition, à des comités en partie de membres de notre commission, en partie de personnages distingués dans les diverses branches des sciences et des arts, personnages qui ont cordialement répondu à notre appel et qui nous ont fait avec empressement le sacrifice d'un temps précieux.

» Parmi les premières questions qui ont été l'objet de notre examen, l'une des plus importantes était de définir les conditions d'après lesquelles on admettrait les articles des exposans. Nous avons considéré que le caractère principal de l'entreprise dans laquelle nous étions engagés, était de la faire reposer entièrement sur les souscriptions volontaires de toute la nation. En conséquence, nous avons décidé sans hésiter qu'il ne serait perçu aucune redevance pour l'admission des articles. Nous avons considéré aussi que la mission de choisir les articles envoyés devait être la sôle, quant aux articles étrangers, à des commissions formées par les nations étrangères elles-mêmes, et que, en ce qui concerne les produits nationaux, la commission royale devait se réserver le contrôle le plus absolu.

» Nous avons maintenant la satisfaction de pouvoir ajouter que toutes nos prévisions se sont réalisées. La gracieuse donation de Votre Majesté en faveur du fonds de l'Exposition a été le signal d'un souscription volontaires, même parmi les plus humbles classes de vos sujets, et le capital qu'elle ont mis à notre disposition s'élève en ce moment à près de 65,000 liv. sterl. Des comités locaux, qui nous ont sans exception donné la coopération la plus zélée, se sont formés dans toutes les parties du Royaume-Uni, dans plusieurs des colonies de Votre Majesté et dans le territoire soumis à l'honorable Compagnie des Indes Orientales. Nous avons eu aussi le concours énergique de presque toutes les nations du monde chez lesquelles les commissions ont été nommées pour contribuer à l'accomplissement de l'œuvre que Votre Majesté, par sa commission royale, a justement caractérisée en la nommant l'Exposition universelle de l'industrie de toutes les nations du monde.

» Nous devons rendre justice ici à l'empressement avec lequel des personnes de toutes classes de la nation ont pris place parmi les exposans; et c'est aussi notre devoir de vous offrir l'expression de notre respectueuse gratitude pour la gracieuse condescendance avec laquelle vous avez daigné s'associer à ses sujets et envoyer à l'Exposition quelques-uns des plus importans et des plus intéressans objets.

» Le nombre des exposans dont on a pu recevoir les produits s'élève à environ 15,000, dont près de la moitié pour l'empire britannique, les autres se partageant entre plus de quarante nations étrangères composant la presque totalité des nations civilisées de l'univers. En disposant de l'espace qui leur a été respectivement alloué, nous avons dû prendre en considération et la nature de leur production et les facilités de transport ou d'accès que présentaient leur position géographiques. Votre Majesté trouvera dans la partie occidentale de cet édifice les productions des pays placés sous sa domination, et dans la partie orientale, les produits des nations étrangères. Tous les articles ont été rangés en quatre grandes classes, savoir :

» 1° Les matières premières ; 2° les machines ; 3° les produits manufacturés ; 4 la sculpture et les beaux-arts. Une division d'une autre espèce a eu lieu d'après la position géographique des nations: celles des pays chauds ont été placées près du centre de l'édifice, et celles des pays froids ont été mises aux extrémités.

» Votre Majesté ayant gracieusement accordé un terrain dans son parc royal pour y faire l'Exposition, les premiers fondemens de l'édifice qu'elle honore en ce moment de sa présence furent posés le 26 septembre dernier. Dans les sept mois qui ont écoulés depuis lors, l'énergie des constructeurs et l'activité de leurs ouvriers ont produit un édifice d'une architecture et d'une construction toutes nouvelles qui couvre un espace de plus de 18 acres, mesurant 1,851 pieds en longueur et 456 pieds dans sa plus grande largeur, qui contenait 40,000 visiteurs, et présentant, quant aux marchandises, une façade de plus de 10 milles.

» C'est à M. Joseph Paxton que nous devons le principe tout nouveau de cette construction, et les commissaires sont heureux de lui rendre ici la justice qui lui est due pour cette intéressante portion de leur entreprise.

» Pour ce qui regarde la distribution des récompenses aux exposans qui l'auront méritée, nous avons décidé qu'elles seraient données sous forme de médailles, non pas comme simple concurrence individuelle, mais comme récompense de la supériorité, quelque soit le nombre de celles qui puisse se présenter. Le choix des personnes à récompenser a été confié à un jury composé également de sujets britanniques et d'étrangers, les premiers ayant été choisis par la commission sur les recommandations des comités locaux, et les derniers par les gouvernemens des nations étrangères dont les produits sont exposés. Les arrangemens pour le jugement, comme ils le sont, plusieurs célébrités européennes, offrent les meilleures garanties de l'impartialité avec laquelle les récompenses seront distribuées.

» Nous constatons avec beaucoup de plaisir que, malgré la grandeur de cette entreprise et les distances considérables d'où les objets maintenant exposés ont dû être remis, le jour où Votre Majesté a daigné gracieusement assister à l'inauguration de l'Exposition était le même qui a été, dès l'origine, fixé pour son ouverture, preuve éclatante de ce que, avec la protection de Dieu, peuvent faire la bonne volonté et la coopération cordiale parmi les peuples, aidés des moyens que la science moderne a mis à leur disposition.

» Ayant ainsi brièvement exposé à Votre Majesté les résultats de nos travaux, il ne nous reste plus qu'à porter jusqu'à Votre Majesté notre humble et loyale reconnaissance pour les encouragemens et les secours qui nous avons reçus de la gracieuse faveur de Votre Majesté dans le cours de cette vaste et laborieuse tâche. Nous désirons ardemment que cette entreprise, qui a pour but d'améliorer toutes les branches de l'industrie humaine et de resserrer les liens de la paix et de l'amitié entre toutes les nations de la terre, puisse, par divine protection de la Providence, faire le bonheur du peuple de Votre Majesté, et rester longtemps une des époques les plus mémorables de l'heureux et paisible règne de Votre Majesté. »

---

### La Reine a répondu :

« Je reçois avec le plus grand plaisir l'Adresse que vous m'avez présentée pour l'ouverture de cette Exposition. J'ai suivi avec un intérêt bien vif, toujours croissant, la marche de vos travaux pour l'accomplissement des devoirs qui vous ont été confiés par la commission royale, et c'est avec une satisfaction bien sincère que je suis témoin de l'heureux résultat de vos efforts judicieux et incessans par le spectacle magnifique dont je suis entourée aujourd'hui. Je me joins cordialement à vous pour prier Dieu de bénir cette entreprise, afin qu'elle profite au bien-être de mon peuple et aux intérêts communs du genre humain, en encourageant les arts de la paix et de l'industrie, en resserrant les liens d'union entre les nations de la terre, en développant parmi elles une honorable et paternelle émulation dans l'exercice utile des facultés dont elles ont été gratifiées par les bienfaits de la Providence pour le bonheur de l'humanité. »

---

Le ministère anglais vient d'éprouver un échec à la chambre des communes, dans la séance du 2 mai, sur le bill de l'*income tax* (impôt sur le revenu). M. Hume ayant proposé un amendement tendant à n'accorder l'*income tax* que pour un an au lieu de trois ans, demandés par le gouvernement, une discussion assez vive s'est engagée sur l'amendement. Les protectionistes et les radicaux, en s'appuyant hautement sur des principes tout à fait différens et même opposés, se sont réunis contre le ministère. M. Disraëli, le marquis de Granby et M. Muntz ont parlé en faveur de l'amendement, ainsi que M. Roebuck. M. Cobden a appuyé le ministère. Lord John Russell et le chancelier de l'Echiquier, M. Charles Wood, ont en vain cherché à faire ressortir ce qu'il y avait de monstrueux dans cette coalition des protectionistes et des radicaux. La chambre a adopté l'amendement à la majorité de 234 voix contre 230, ce qui laisse le cabinet dans une minorité de 14 voix.

---

On écrit de Londres, mercredi 7 mai :

« Le ministère vient d'avoir un nouvel échec sur la proposition de lord Naas, relative à la protection à accorder aux distillateurs de spiritueux. Cette proposition était combattue par lord John Russell et le chancelier de l'Echiquier. 159 voix ont voté pour la proposition et 139 voix contre. Le président ayant donné sa voix pour au milieu des applaudissemens d'une grande partie de l'Assemblée, la proposition a été adoptée.

» M. Roebuck ayant demandé à lord John Russell s'il ne donnerait pas sa démission après ce nouvel échec, celui-ci lui a répondu qu'il n'abandonnerait pas ses collègues dans les conflits, et que les quatres échecs reçus par le ministère n'étaient pas des motifs suffisans pour se retirer. »

---

### ALLEMAGNE.

#### AUTRICHE.

On écrit de Vienne, le 27 avril, à la *Gazette de Prusse* :

« Le bureau des nouvelles autographiques annonce que la question de la succession au trône de la Grèce est résolue. C'est le fils cadet du prince Adalbert, frère cadet du roi Othon, qui lui succéderait. Le prince Adalbert n'est pas encore marié; mais on annonce qu'il se propose d'épouser une princesse autrichienne, et son fils aîné, héritier